

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du NORD

Arrondissement de VALENCIENNES - Canton de SAINT-AMAND-LES-EAUX

Extrait du Registre aux Délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 20 juin 2024

Le Conseil Municipal de RAISMES s'est réuni en Mairie, sur convocation régulière en date du 11 juin 2024 au salon d'honneur de l'hôtel de ville et sous la Présidence d' Aymeric ROBIN, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33	Présent(s) : Aymeric Robin, Sylvia Potier, Patrick Trifi, André Kaczor, Nadine Cochy, Eric Warmoes, Jean-Paul Mottier, Annette Bramme, Lætitia Millecamp, André Couplet, Marie-Josée Paillousse, Jeanne Barbieux, Patrick Evrard, Jean-Paul Birembaut, Jean-Marc Looten, Eric Monchicourt, Jérôme Ibanez, Marie-Louise Nassar, Eric Tounsi, Carine Florent, Émeline Kessler, Véronique Hubert, Florian Renard, Mélissa Boucher, Raphaël Delcroix, Maklouf Bouaoud, Philippe Lambert	
Présents 27 / 33		
Pouvoirs : 04 / 33		
Votants 31 / 33		
Secrétaire de séance Florian Renard	Absent (es) excusé (es) ayant donné pouvoir à : Karine Lippert à Aymeric Robin, Agathe Mahmoudi à Annette Bramme, David Belurier à Véronique Hubert, Hayette Ait Kaddour à Carine Florent	
	Absent (es) excusés (es) : Eddy Zdziech, Jean-Claude Priez	Absent (es) :
DELIBERATION 2024.06.12	Marché public d'exploitation des installations techniques et thermiques de la piscine	

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
 Vu le Code de la Commande Publique,
 Vu la délibération du Conseil municipal numérotée 2020.03.09 en date du 28 mai 2020 chargeant le Maire de la ville, pour la durée de son mandat, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant le lancement d'une procédure d'appel d'offres pour l'exploitation des installations techniques et thermiques de la piscine municipale Louis Poncet de Raismes,

Considérant les avis de publicité parus au BOAMP n° 24-27224 du 05 mars 2024 et au JOUE n° 141148-2024 du 07 mars 2024,

Considérant que la date de remise des offres est fixée au 05 avril 2024,
 Considérant la réunion de la commission d'appel d'offres du 4 juin 2024, qui a attribué le marché à la société DALKIA pour un montant de 950 078, 20€ HT pour 5 ans, renouvelable une fois

Sur proposition de Monsieur le Maire,
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

AUTORISE le Maire à signer le marché d'exploitation des installations techniques et thermiques de la piscine avec la société DALKIA pour un montant de 950 078, 20€ HT pour 5 ans,

DIT que ce marché est renouvelable une fois

AUTORISE le Maire à signer les documents liés à ce marché

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme
Le Maire

Aymeric ROBIN

